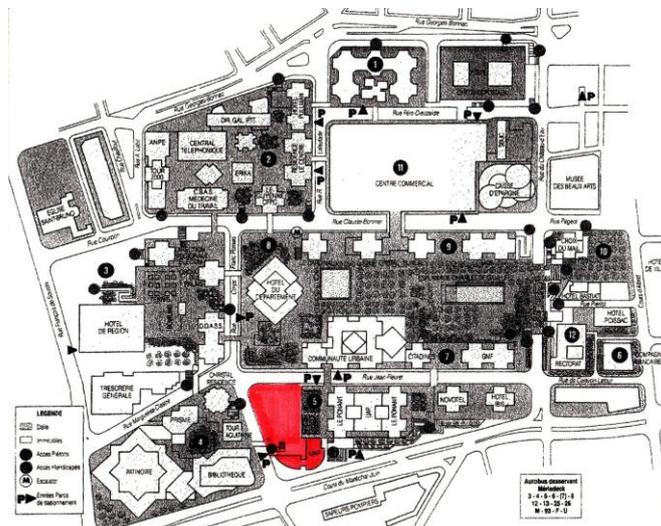


# BORDEAUX MERIADECK - IMMEUBLE GIRONDE-UAP



Photo Sauvegarder Mériadeck



## 1. IDENTITE DU BÂTIMENT

**Nom usuel du bâtiment :**

LE GIRONDE - Conseil Général

**Variante du nom :**

UAP

**Numéro et nom de la rue :**

cours du Maréchal Juin, rue du Corps Franc Pommiers, 4  
terrasse du 8 mai 45 - Ilot 5

**Ville :**

Bordeaux 33000

**Pays :**

France

## PROPRIETAIRE ACTUEL

**Nom :**

Conseil Départemental de la Gironde

**Adresse :**

esplanade Charles de Gaulle, Bordeaux 33000

**Téléphone :**

05 56 99 33 33

## ETAT DE PROTECTION

**Type :**

Situé dans le périmètre de la ville de Bordeaux inscrit au  
Patrimoine Mondial de l'UNESCO

**Date :**

2007

**Type :**

Plan Local d'Urbanisme de Bordeaux-Métropole

**Date :**

2006, modifié en 2014 fiche B 9029. Décembre 2016.

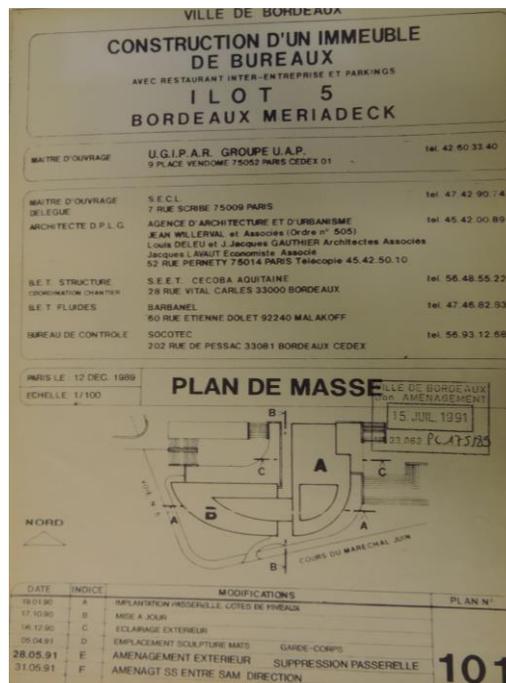
## ORGANISME RESPONSABLE DE LA PROTECTION

Nom : Ville de Bordeaux  
Adresse : Hôtel de Ville, place Pey-Berland 33000 Bordeaux  
Téléphone : 05 56 10 20 30

## 2. HISTOIRE DU BÂTIMENT :

### BATIMENT 1 : 1989 UAP

Commande :  
1989



UAP Le Gironde1 - bâtiment 1

### Architectes

Jean Willerval et l'Agence d'Architecture et d'Urbanisme J.W. et Associés. Paris.

### Autres architectes et intervenants

Louis Deleu.

### Ingénieurs

UGIPAR

Date de la commande 1989  
Période de conception 1989/1991  
Durée du chantier 15 décembre 1989 - 3 juin 1991

## **BATIMENT 2 : 2004 LE GIRONDE**

### **Commande**

2004

### **Architectes :**

ART'UR et ARTOTEC, Philippe Pascal et Eric de Chambure

### **Autres architectes et intervenants**

Louis Deleu, Sophie Brindel-Beth, Patrick Soubiran

### **Ingénieurs**

Cabinet Tallier – EPCI – Ménighetti Programmation. Naullet, CIR, (constructions industrielles rationnelles)

### **Contractants**

Groupe Fayat, GTBA, Groupe VM Matériaux, CIR

<b>Date de la commande</b>	2004
<b>Période de conception</b>	2004/2008
<b>Durée du chantier :</b>	2006 - décembre 2011
<b>Inauguration :</b>	novembre 2012

## **ETAT ACTUEL DU BATIMENT**

### **Usage**

Bureaux du Conseil Départemental et accueil du public.

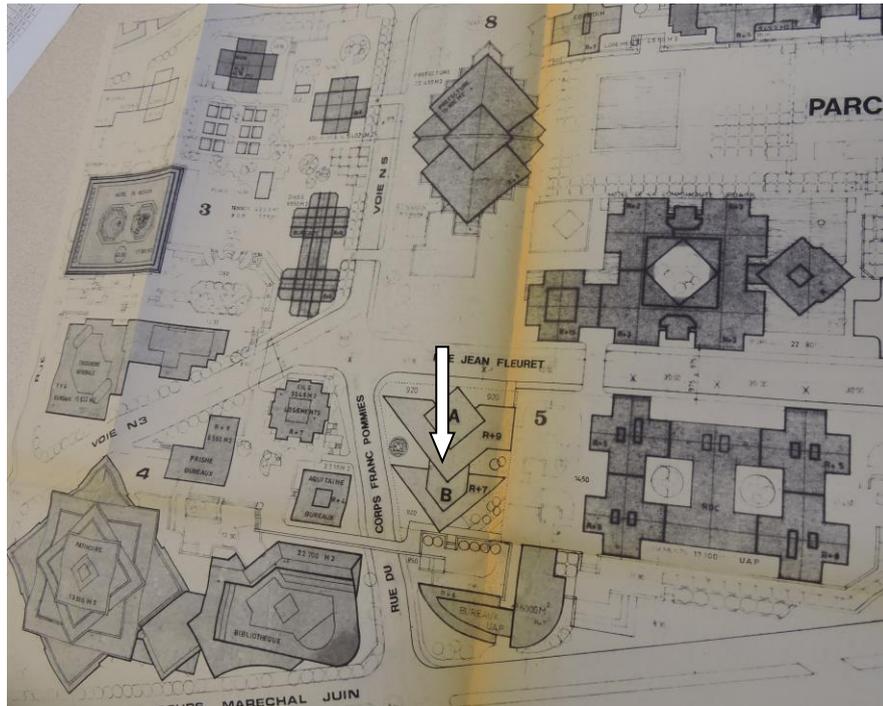
### **Etat du bâtiment**

Bon

### **Résumé des restaurations et des autres travaux conduits, avec les dates correspondantes**

En 1991, Jean Willerval présente un projet d'extension des bureaux de l'UAP sur le terrain voisin de l'îlot 5 mais ce projet ne sera pas réalisé.

En 2004, le Conseil Général décide la construction de l'immeuble Gironde (bâtiment 2). Il est devenu propriétaire de l'immeuble des bureaux UAP et du dernier terrain constructible sur l'îlot 5 à l'angle de la rue Jean Fleuret et de la rue du Corps Franc Pommiès.



UAP Le Gironde, projet Willerval non réalisé 1991



UAP – Le Gironde : le bâtiment de J. Willerval

Le bâtiment 1 de Jean Willerval sera partiellement englobé dans le nouveau bâtiment et l'ensemble des 2 constructions sera visuellement unifié par une structure de pare-soleil masquant une partie du premier bâtiment.

Ce bâtiment garde malgré tout sa forme arrondie, reprise dans l'extension de l'immeuble Gironde et qui fait écho à la façade courbe de la bibliothèque municipale située en face, à l'angle opposé de la rue. Le réaménagement intérieur du bâtiment de Jean Willerval et son intégration à l'immeuble Gironde seront achevés en juin 2012.



Le Gironde – UAP : les deux bâtiments reliés

La construction comme toutes les constructions situées en frange du quartier est de plain-pied sur le Cours du Maréchal Juin avec une entrée et assise sur la dalle à l'arrière avec une deuxième entrée. On voit très nettement la différence des niveaux à l'intérieur du hall d'accueil et de son grand escalier.



Le Gironde – UAP – entrée sur la rue



Le Gironde – UAP : entrée sur la dalle



Le Gironde – UAP : escalier du hall reliant les 2 niveaux - 2017

### 3. DESCRIPTION DU BATIMENT

A sa construction, le bâtiment de Jean Willerval est situé en lisière du quartier, sur le cours du Maréchal Juin. A l'image des autres bâtiments construits tardivement sur le quartier, l'immeuble n'est pas sur la dalle, mais ne fait que s'y adosser: sa façade donne directement sur la rue, où se trouve son accès principal, il n'est, à l'origine, raccordé à la dalle que par l'arrière.

De même, les autres prescriptions du cahier des charges rédigé par Jean Willerval lui-même, alors architecte coordinateur du quartier, imposées initialement à l'ensemble des constructions, ne sont pas ici respectées, en dehors de la hauteur de la construction (pas de plan cruciforme, de dégagement du rez-de-dalle, la palette des matériaux et leur teinte diffèrent, etc....).

La façade sur le cours du Maréchal Juin est courbe, à l'image du bâtiment voisin, la Bibliothèque Municipale.

Il était à l'origine, d'après le permis déposé en 1992, composé de 2 corps de bâtiments, A et B, l'un de 4 niveaux de bureaux sur dalle et le second de 7 niveaux.

## I - SITUATION DE L'OPERATION

Le programme projeté est situé dans l'ilôt 5 en bordure de MERIADECK ; le terrain est délimité :

- au Sud-Est, par le cours du Maréchal Juin
- à l'Ouest, par la voie N5
- au Nord, par la "dalle Mériadeck".

Le niveau du terrain se situe à une cote NGF variant de 8.20 à 8.50.

Le niveau rez-de-chaussée a été défini à 8.70.

## II - PRESENTATION DES PRINCIPES ARCHITECTURAUX

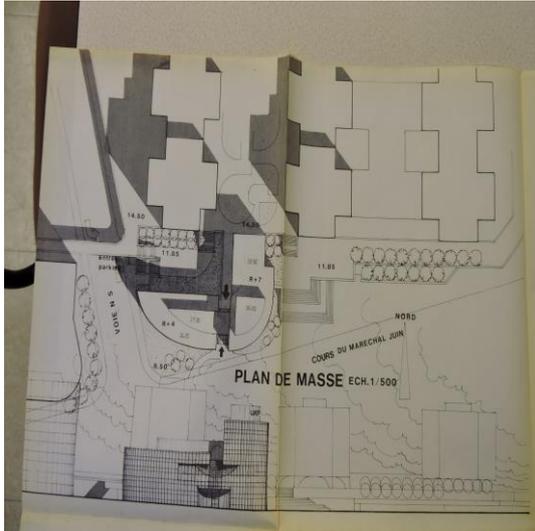
Le projet est composé de deux corps de bâtiments de tailles différentes.

Le corps principal affecté à l'UAP est de hauteur R+7, l'autre appelé bâtiment B est de hauteur R+4, R étant le rez-de-chaussée niveau rue. Les deux bâtiments se rejoignent par un espace central qui constitue une "saignée" orientée Nord-Sud, entièrement transparente de la dalle jusqu'au cours du Maréchal Juin. C'est dans cette saignée que se font les jonctions entre bâtiments par des passerelles traversantes, mais aussi les jonctions entre la rue et la dalle Mériadeck : l'entrée niveau rue ainsi que le hall commun aux deux bâtiments se situent là, reliés entre eux par des ascenseurs relais. L'effet de rencontre des deux bâtiments sur cet espace de distribution est accentué côté rues, par le traitement courbe des façades. De plus, la courbure du bâtiment principal UAP, très visible dans l'axe du cours du Maréchal Juin en venant du vieux BORDEAUX, enlèvera toute austérité au bâtiment tandis que la courbure du bâtiment B accompagnera parfaitement celle de la Bibliothèque d'en face, et formera avec elle une "porte" conviviale marquant une des entrées de Mériadeck.

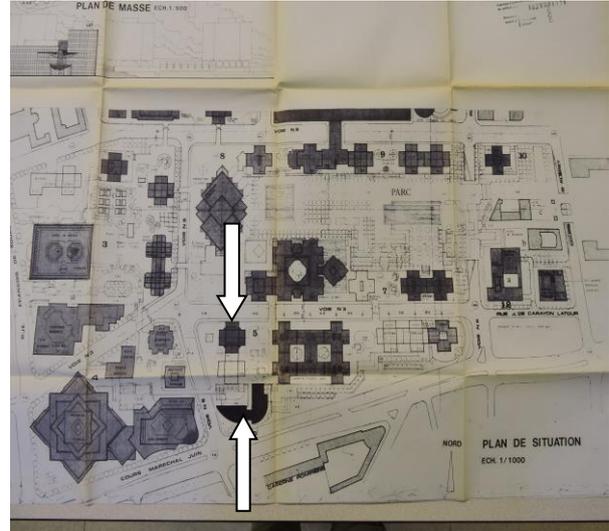
La volumétrie des bâtiments côté Nord, c'est-à-dire, côté dalle reste par contre orthogonale de façon à se raccorder parfaitement avec les bâtiments en croix avoisinants.

Les façades seront traitées en murs rideaux composés de vitres argentées, bleutées et réfléchissantes ; les cadres et allèges seront en aluminium laqué blanc, ceci afin de rester en harmonie avec la Bibliothèque dont la façade comporte les mêmes matériaux.

D'un point de vue urbanistique, les bâtiments ont été implantés de façon à dégager suffisamment d'espace côté dalle pour pouvoir créer à l'Ouest une dalle intermédiaire à 11.85 comme cela a été fait côté Est.



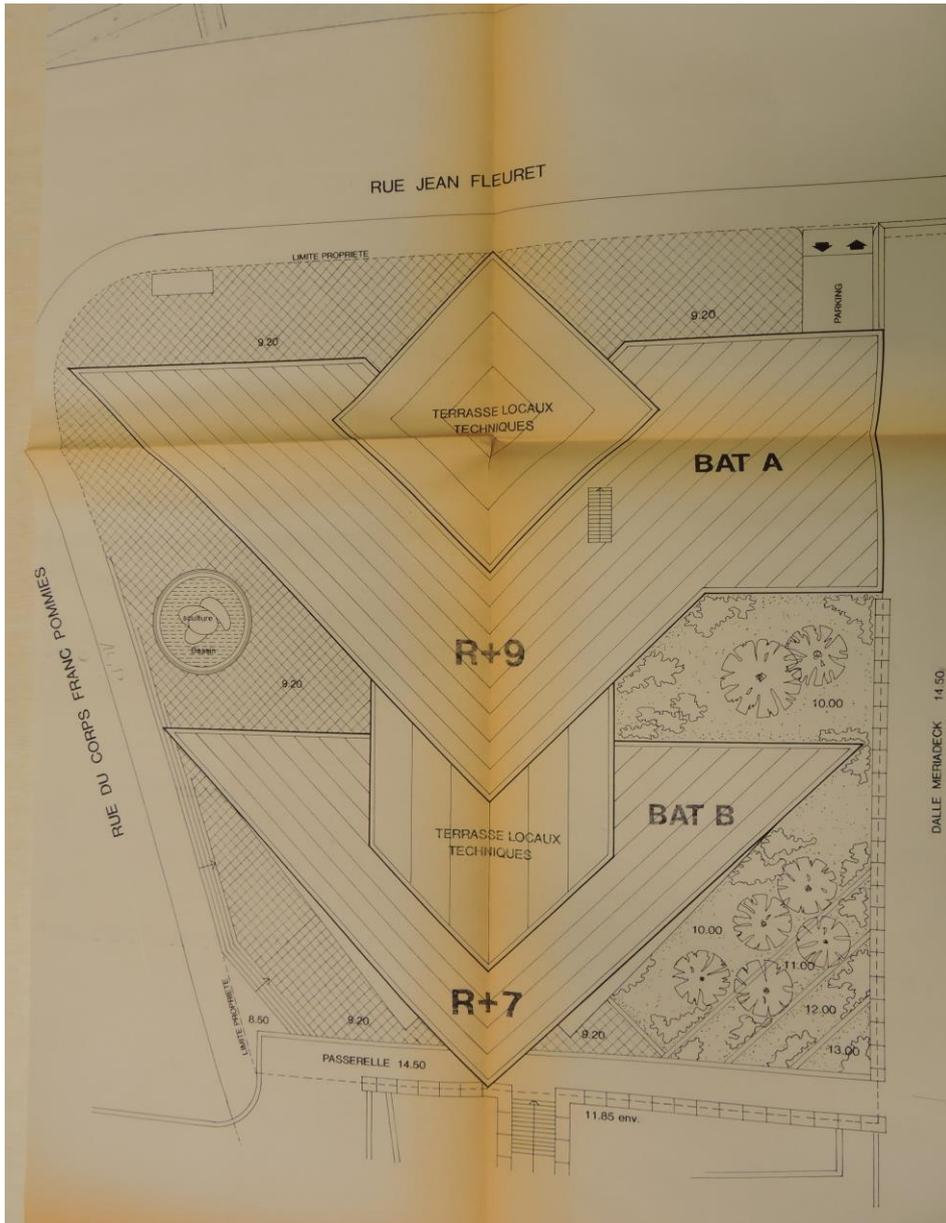
UAP Le Gironde – bâtiment 1



UAP Le Gironde - bâtiment 1, plan de situation

<b>REALISATIONS</b> <b>MALARDEAU</b> <small>3 Terrasse du 8 Mai 1945 33000 BORDEAUX Meriadecq Tel:56 98 22 21 Fax:56 24 75 22</small>		<b>FONTA</b> <small>57 Bd de l'Embouchure 31075 TOULOUSE Cedex Tel:61 61 31 31 Telex:FONTA 500 790P Fax:61 67 00 81</small>	
<b>CONSTRUCTION D'UN IMMEUBLE DE BUREAUX</b>			
<b>LOT 5 BORDEAUX MERIADECK</b> <small>NO 33063</small> <b>ATLANTIS</b> <small>9020916 11/11/90</small> <small>Service Plans de Construction</small>			
<b>MAITRE D'OUVRAGE</b>		<b>SCI BUREAUX MERIADECK</b> <small>57 Bd de l'Embouchure 31075 TOULOUSE Cedex</small>	
<b>MAITRES D'OEUVRE</b>		<b>S.A REALISATIONS MALARDEAU</b> <small>3 Terrasse du 8 Mai 1945 33000 BORDEAUX</small> <small>SETMI</small> <small>57 Bd de l'Embouchure 31075 TOULOUSE</small>	
<b>ARCHITECTE D.P.L.G.</b>		<b>AGENCE D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME</b> <small>JEAN WILLERVAL et Associés (Ordre n°505)</small> <small>J. Jacques GAUTHIER Architecte Associé</small> <small>Jacques LAVALT Economiste Associé</small> <small>52 Rue Pernety 75014 PARIS</small>	
<b>BUREAU DE CONTROLE</b>		<b>C.E.P.</b> <small>2 Rue Jacques Anquetil 33700 MERIGNAC</small>	
<b>PARIS : MAI 1990</b> <b>ECHELLE: 1/200</b> <small>1/1000</small>		<b>Plan de Masse et situation</b>	
		<b>SCI BUREAUX MERIADECK</b> <small>Siège Social : 57, Bd de l'Embouchure 31075 TOULOUSE Cedex Tel. 61 61 31 31 Capital 10 000 F - RC en cours</small>	
<b>DOSSIER DE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE</b>			<b>PLAN°</b> <b>1</b>

Extension UAP 1990



Projet d'extension 1990 UAP

département de la Gironde

**DDC**

direction départementale de l'équipement

D. D. E. <sup>33</sup> Directeur Départemental de l'Équipement

24 NOV. 1992

Références à rappeler : A.U./A.D.S.

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'ÉQUIPEMENT DE LA GIRONDE

24 NOV. 1992

COURRIER GÉNÉRAL

M. le Président de la Communauté Urbaine de Bordeaux.  
 M. le Directeur départemental des Affaires sanitaires et sociales.  
 M. le Directeur départemental du Travail et de l'Emploi.  
 M. le Directeur départemental de la Protection civile - commission de sécurité - préfecture.  
 M. l'Architecte des Bâtiments de France.  
 M. l'Inspecteur d'académie de Bordeaux.  
 M. le Directeur départemental de la Concurrence et de la Consommation.  
 M. le Directeur départemental de l'Agriculture et de la Forêt.  
 M. le Président du Syndicat intercommunal du Bassin d'Arcachon (SIBA).  
 M. le Président de la Chambre de commerce et d'industrie de :  
 M. le Directeur départemental des Services d'incendie et de secours.  
 M. WILLERVAL.

*avis favorable*  
*ml*  
*J. Willerval arch en chef*  
*de Merisadeck le 19/11/92*

OBJET : Consultation sur la demande de permis de construire dont les références sont données ci-dessous.

P. J. : 1 DOSSIER A ME RETOURNER

En application de la législation relative à l'instruction du permis de construire, j'ai l'honneur de vous adresser le dossier cité en objet **POUR AVIS MOTIVÉ** notamment sur les points suivants :

Compte tenu du délai impératif dont je dispose, et conformément aux dispositions de l'article R 421.15 du code de l'urbanisme, votre avis sera **réputé favorable** si votre réponse ne me parvient pas dans le délai de  mois à dater de la réception de la présente lettre.

A RAPPELER DANS TOUTE CORRESPONDANCE

PCn: 0639221385

C. F. D. I  
Rue Jean Fleuret. 1 lot 7.  
quai de Merisadeck.  
33 000 Bx.

adresse de la construction

P. LE DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL,  
Pour le Maire et par délégation  
L'Agent Administratif

*S. ROSET*

(1) destinataire souligné  
NB : Pour votre information, les services consultés sont indiqués par une croix.

L 120.90

Extension UAP – Gironde 1992

Le bâtiment de 7 niveaux mesure 25,45 m de haut sur la dalle, soit 37,43 m NGF, et comprend 5 997 m<sup>2</sup> de bureaux. Sa structure est en béton, et ses façades en murs rideaux aux vitrages en glaces réfléchissantes et pare-soleil en lamelles d'aluminium.



Note

Objet : T.C. Cours du  
Maréchal Juin.  
U.G.I.P.A.R

Les espaces verts prévus sur le  
plan de masse n'ont pas été réalisés.

Il n'est donc pas possible de  
donner un avis favorable à la  
délivrance du certificat de conformité.

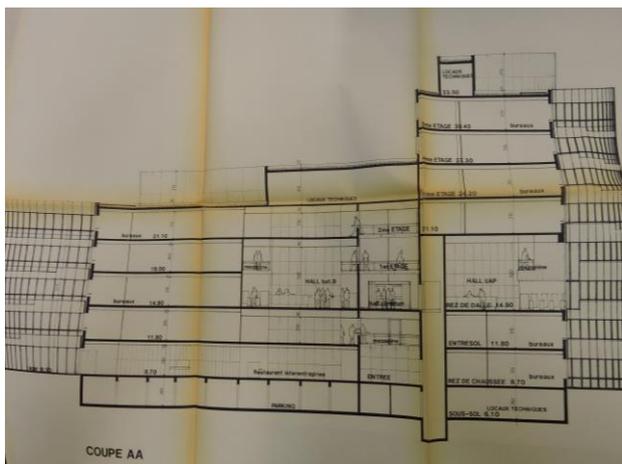
Cependant, au cours d'un entretien  
téléphonique, un responsable de l'Agence  
Willerval (Architecte) a attiré notre attention  
sur la responsabilité qui incombait à la  
S.B.R.U. d'effectuer l'aménagement de  
ces espaces verts. Il convient de procéder  
à la vérification de cette affirmation.

le 27/3/92  
de D. GALSTEV

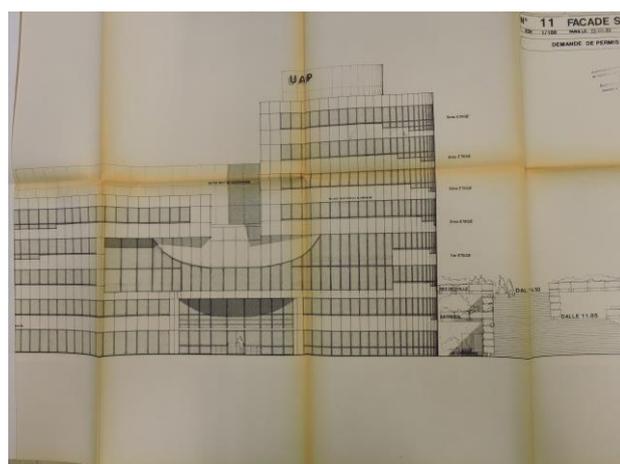
1992 : problème de création et d'entretien des espaces verts



Le Gironde – UAP : le socle sur rue. 2015



UAP Le Gironde - bâtiment 1



UAP Le Gironde - bâtiment 1

L'Immeuble Gironde, achevé en 2011, est l'extension du premier bâtiment, de Jean Willerval. Il en reprend l'articulation, en créant une entrée sur le cours du Maréchal Juin, et une entrée sur la dalle. La différence de niveau entre la rue et la dalle est visible dans le hall d'accueil du bâtiment qui est divisé en paliers desservis par de larges escaliers.

Son vocabulaire architectural s'éloigne à la fois du premier bâtiment, immeuble aux façades miroirs, et du reste du quartier : architecture de métal et de verre, déployant un assez large catalogue de brise-soleil.

Si le bâtiment ne reprend pas davantage que le premier immeuble du Conseil Général les principes du cahier des charges d'origine, comme le plan en croix ou la palette de matériaux, en revanche, la hauteur du bâtiment s'inscrit dans le vélum général énoncé lors de la création du quartier, et le principe de rétrécissement du rez-de-dalle est repris pour la partie sur dalle.

Une large rampe extérieure permet de relier le niveau rue, le cours du Maréchal Juin, au niveau dalle.

Le bâtiment s'organise autour d'un grand hall d'accueil monumental, de 1 000 m<sup>2</sup>, éclairant les 6 étages de bureaux accessibles au public. Ce hall sert également, avec ses pentes et ses escaliers, à relier le niveau de la rue à la dalle. Des expositions y sont organisées.

Ses façades intérieures sont traitées comme les façades extérieures du bâtiment, par un déploiement de brise-soleil couleur acier.

Le bâtiment est composé de 17 368 m<sup>2</sup> de bureaux accueillant du public. Il possède en outre des salles de réunion, un amphithéâtre et deux salles de restauration. Les 210 places de stationnement sont exclusivement réservées au personnel. 850 personnes y travaillent quotidiennement. Le bâtiment est relié au réseau de géothermie installé dans le quartier à la construction, en 1981.

A l'occasion du projet, une passerelle est créée pour relier l'entrée du nouveau bâtiment à l'esplanade Charles de Gaulle, ou plus précisément à la terrasse de la Préfecture, l'immeuble abritant également des services du Conseil Général.

Pour ces remaniements de la dalle et de ses abords, les garde-corps d'origine, pourtant eux-mêmes éléments du cahier des charges d'origine du quartier, n'ont pas été repris, et ont été remplacés par des tubes horizontaux en acier inoxydable.

## 4. RAISONS JUSTIFIANT LA SELECTION EN TANT QUE BATIMENT DE VALEUR REMARQUABLE ET UNIVERSELLE

### 1 - appréciation technique

L'extension de 2004 répond aux besoins de modernisation et à l'augmentation des personnels.

### 2 - appréciation sociale

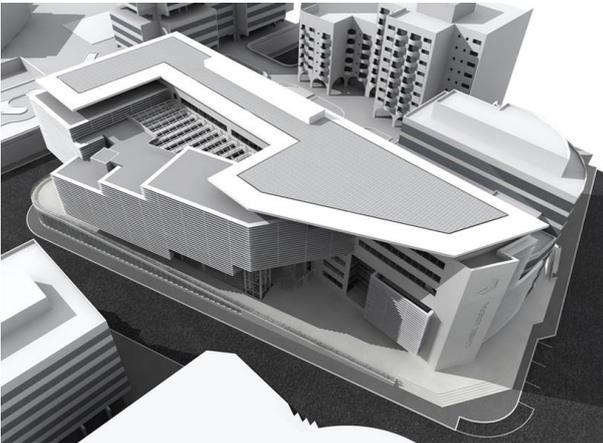
L'UAP a financé la construction sur l'îlot 5 des immeubles d'habitation « Le Ponant ». L'installation de bureaux, pour cette société d'assurances, dans le même périmètre paraît logique dans la mesure où les logements étaient réservés aux employés de l'UAP.

En 2008, l'arrivée de 800 personnes qui travaillent dans les nouveaux locaux de l'immeuble Gironde participe à l'animation du quartier.

### 3 – évaluation du bâtiment en tant qu'édifice de référence dans l'histoire de l'architecture, en relation avec des édifices comparables

L'extension du premier bâtiment de Jean Willerval ne remet pas en question les principes de la rénovation du quartier dictés en 1967 dans le plan d'urbanisme : la hauteur, la construction sur dalle à l'arrière, l'évocation, dans les surplombs, de la taille de guêpe permettent une bonne intégration du bâtiment neuf à l'existant.

On peut regretter la fermeture par des grilles des abords végétalisés en face du Ponant et les garde-corps en tubes d'acier inoxydable de la passerelle construite en 2004, qui ne reprennent pas la ligne des garde-corps d'origine en béton de granulats.



UAP Le Gironde, maquette de l'extension. 2004

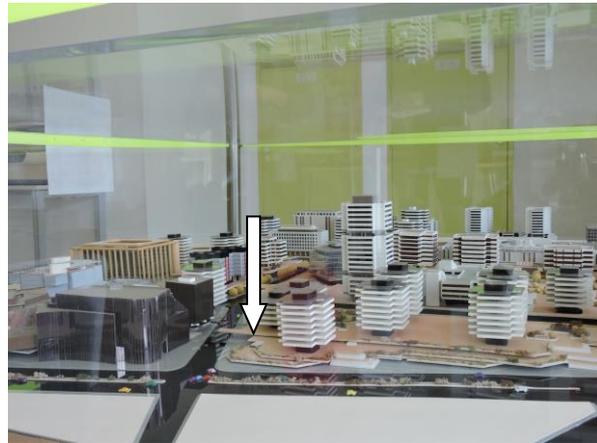


Photo Sauvegarder Mériadeck maquette Bordeaux Métropole

## **DOCUMENTATION / ARCHIVES**

### **Archives écrites, correspondance, etc...**

Archives Municipales de la ville de Bordeaux

Fonds moderne des archives municipales 538 O 1

Documents attachés au permis de construire : plans, description du bâtiment et des matériaux utilisés, correspondances.

1977 : un premier permis est déposé sans suite.

PC 89 Z 0175 pour le premier bâtiment.

PC 04 Z 1723 extension immeuble Gironde

En 1991, un permis sera déposé par Jean Willerval pour construire sur le terrain contigu deux autres bâtiments prévus dans le plan d'urbanisme. Il sera abandonné.

Calcia infos (internet) : le nouveau visage de l'hôtel de région; octobre 2010

Echos Girondins: les nouveaux habits du Conseil Général, décembre 2011

### **Photographies et archives visuelles**

Archives municipales, maquette conseil général.

Photographies Sauvegarder Mériadeck

Maquette de la construction de 2004